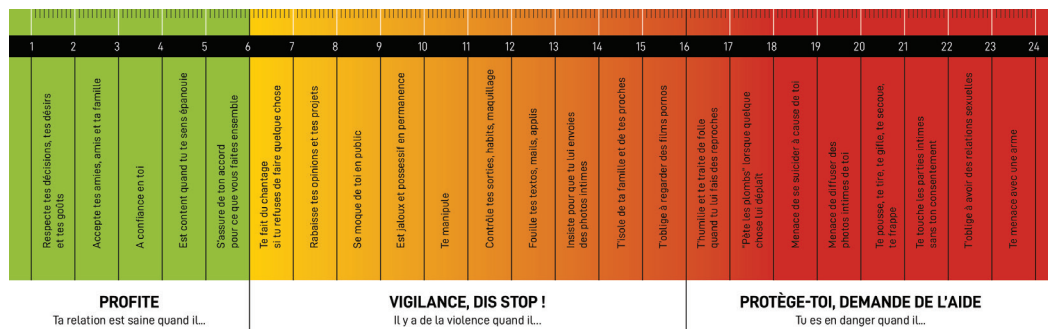


Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



INFORMATIONS

Centre Communal d'Action Sociale
Tél : 01 80 37 23 00 • Courriel : ccas@saintmichel91.fr



ACCUEIL DES VICTIMES DE VIOLENCES : REPÉRER, CONSEILLER ET ORIENTER



La Ville de Saint-Michel-sur-Orge et ses partenaires se sont engagés dans la lutte contre les violences.


Chaque année en France, 220 000 femmes âgées de 18 à 59 ans sont victimes de violences de la part de leur conjoint ou de leur ex-conjoint.

Chaque année, 94 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viol. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits.

En 2020, 102 femmes ont été tuées dans le cadre de violences au sein du couple. 23 hommes ont été tués par leur compagne ou ex-compagne. 14 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

En 2010, la France comptait environ 125 000 femmes adultes qui auraient subi des mutilations sexuelles.

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (CEDAW, 1993) définit la violence à l'égard des femmes comme : *"tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée."*



LES DIFFERENTS TYPES DE VIOLENCES

Les violences peuvent être physiques, mais aussi :

- Verbales
- Administratives
- Psychologiques
- Économiques
- Sexuelles

En tant que **professionnel** du secteur social ou médico-social, en tant que bénévole, vous êtes en première ligne pour accueillir les victimes de violences.

Dans ces situations, alors que vous pouvez vous sentir démunis, la victime a besoin d'être soutenue et orientée.

Une attitude adaptée et un certain nombre de conseils peuvent l'aider :

- Avoir une attitude bienveillante
- Préserver la confidentialité
- Prendre le temps d'écouter
- Éviter le jugement, les références personnelles
- Savoir orienter
- Accueillir dans un espace isolé



LES PHRASES CLÉS

- “Vous n’y êtes pour rien”
- “L’agresseur est responsable”
- “La loi interdit les violences”
- “Vous pouvez être aidé(e)”

LES NUMÉROS D'URGENCE

POLICE 17 ou **112** (portable)
SAMU 15
VIOLENCES FEMMES INFO 3919



Une personne est venue vous parler ? N'hésitez pas à partager ou poser vos questions à l'un des partenaires ci-dessous :

ÉCOUTE • SOUTIEN • ORIENTATION

- **MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS** (familles avec enfants à charge)
 - **Sainte-Geneviève-des-Bois** • Tél : 01 69 46 57 60 • 4, rue Frédéric Joliot Curie
- **CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE** (personnes seules ou couples sans enfant à charge)
 - **Saint-Michel-sur-Orge** • Tél : 01 80 37 23 00 • 6, allée de la Guette
 - **Sainte-Geneviève-des-Bois** • Tél : 01 69 46 81 60 • Espace Rol Tanguy 10 rue des Siroliers
 - **Brétigny-sur-Orge** • Tél : 01 60 85 06 91 • 29 rue Edouard Branly
- **CEPFI** (12 - 25 ans)
 Tél : 01 60 16 80 87 27 • rue de la Fontaine de l'Orme à Saint-Michel-sur-Orge
- **MISSION LOCALE** (18 - 25 ans)
 Tél : 01 60 15 54 00 • 27, avenue de Brétigny à Sainte-Geneviève-des-Bois
- **SERVICE SOCIAL CAF D'ARPAJON**
 Tél : 01 69 26 85 47 • 3 à 7 avenue Aristide Briand à Arpajon
- **SECOURS CATHOLIQUE**
 Tél : 01 60 15 16 59 • 21 bis, avenue Saint-Saëns à Saint-Michel-sur-Orge

ACCOMPAGNEMENT

- **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
 Tél : 01 69 46 81 50 • 72, route de Corbeil à Villemoisson-sur-Orge
- **FEMMES SOLIDARITÉS 91** • Tél : 01 70 58 93 30
- **PAROLE DE FEMMES** • Tél : 01 60 11 97 97 ou 06 12 35 21 58
- **MEDIAVIP** • Tél : 01 60 78 84 20
- **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille)
 Tél : 01 60 79 42 26

DÉPÔT DE PLAINTE

- **COMMISSARIATS DE POLICE**
 - **Sainte-Geneviève-des-Bois** • Tél : 01 69 72 17 17 • 254, route de Corbeil
 - **Arpajon** • Tél : 01 69 26 19 70 • 10, rue du Docteur Louis Babin